

Initiatives ministérielles

ment que des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard sont déterminées à maintenir des services de qualité.

En comprimant les dépenses du RAPC au moyen du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, le gouvernement accentue les pressions financières sur les provinces touchées au moment où la plupart d'entre elles pratiquent une politique d'austérité.

Comme je l'ai dit plus tôt, le Régime d'assistance publique du Canada est essentiel à ma province, l'Île-du-Prince-Édouard. Je sais que ce projet de loi ne touche pas, dans l'immédiat, la région de l'Atlantique, mais je crains pour l'avenir. En adoptant ce projet de loi—et je ne doute pas qu'il le fera puisqu'il a la majorité—, ce gouvernement montre une fois de plus qu'il entend mettre en oeuvre ses politiques budgétaires au détriment des défavorisés.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, s'il est adopté, le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, plafonnera les paiements de transfert versés à l'Alberta, à la Colombie-Britannique et à l'Ontario.

Le gouvernement estime que ces trois provinces peuvent se passer des paiements de péréquation. Ce qu'il ne dit pas, c'est que plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale offerte grâce au RAPC vivent dans ces trois provinces. Environ un milliard de dollars échappera à l'Ontario, cette année, en raison du plafonnement du RAPC.

Qu'arrive-t-il lorsque les paiements de transfert sont réduits ou cessent carrément? Je vais vous le dire: les gens souffrent. Le gouvernement qualifie l'Ontario de province «nantie». Qu'entend-on par là? De quoi regorge cette province «nantie»?

Elle croule sous le poids d'un taux de chômage galopant, d'innombrables fermetures d'usines, comme à Swansea, dans la circonscription que je représente. Des gens qui ont travaillé toute leur vie adulte se retrouvent sans le sou et sans emploi parce qu'ils ont épuisé leurs prestations de l'assurance-chômage. Des gens dans la cinquantaine, certains même dans la soixantaine, doivent continuer de travailler parce l'employeur ne leur a pas offert une pension de retraite suffisante.

Que font-ils, tous ces gens? Ils se retournent vers l'aide sociale. D'ailleurs, ils n'ont pas le choix. C'est soit cela, soit faire la queue aux banques d'alimentation. Quelle humiliation! Quelle perspective déprimante. Il y a deux ans, l'aide sociale du Grand Toronto devait répondre à 36 000 demandes. L'an dernier, le nombre avait bondi à 50 000 et, cette année, il est de presque 88 000. Quatre-vingt-huit mille bénéficiaires de l'aide sociale et cela, dans une province «nantie».

Dernièrement, un groupe de travail libéral a tenu des audiences un peu partout en Ontario, y compris dans les

grands centres urbains et dans les petits villages. J'y étais, lorsque le groupe a siégé à Toronto. Nous y avons entendu le président de la municipalité du Grand Toronto, M. Alan Tonks, et reçu un mémoire du maire de la ville de Toronto, M. Art Eggleton. À eux seuls, ces deux messieurs représentent plus de deux millions de personnes, soit beaucoup plus que bien des premiers ministres. On ne se rend pas compte que certaines villes sont plus peuplées que beaucoup de provinces. Or, ces deux dirigeants doivent assurer des services et des soins à plus de deux millions de personnes. Et je n'oublierai jamais qu'ils ont affirmé tous les deux que le gouvernement fédéral avait abandonné les grandes villes.

Nous avons entendu, lors de la période des questions, à quel point Montréal a été abandonnée et tous les malheurs économiques qui s'abattent sur cette ville. Le gouvernement a abandonné Windsor. On a entendu parler des prix et du taux de chômage élevés qui règnent dans cette ville. Il a abandonné Hamilton et il a abandonné la ville de Toronto.

Permettez-moi de vous faire part de statistiques alarmantes. Dans le Grand Toronto, 130 000 personnes touchent aujourd'hui des prestations d'assurance-chômage. Le gouvernement peut-il m'assurer que ces personnes trouveront un emploi lorsque leurs prestations seront épuisées? J'en doute. Elles vont devoir recourir à l'aide sociale. Le premier ministre croit-il toujours que l'Ontario est une province nantie? Croit-il que la Colombie-Britannique et l'Alberta sont des provinces nanties?

J'ai mené récemment un sondage auprès de tous les ménages de ma circonscription. Dans leur réponse au questionnaire, mes électeurs ont répété la même chose: tous les Canadiens devraient être égaux et toutes les provinces devraient être égales. Ils savent que le projet C-69 était répréhensible. Ils savent que ce projet de loi C-32 est répréhensible. On ne traite pas les Canadiens également, quand on fait la distinction entre des provinces «nanties» ou «riches» et des provinces «pauvres».

Les gens qui sont très malades doivent avoir une chance égale d'obtenir des soins hospitaliers. Où est le principe d'universalité si cher aux Canadiens depuis si longtemps? C'est le pivot de la justice au Canada et ce gouvernement n'en tient même pas compte.

La région métropolitaine de Toronto a engagé 350 travailleurs sociaux pour s'occuper des assistés sociaux l'an dernier, et il lui a fallu en engager 250 autres cette année. Dernièrement, un de mes électeurs m'a demandé une lettre de référence, parce que je le connais depuis une quinzaine d'années maintenant. Ce propriétaire d'une entreprise de photographie est venu me voir en disant: «M. Flis, j'ai dû vendre tout mon matériel et j'ai besoin d'une lettre de référence.» Quand je lui ai demandé s'il en avait besoin pour recevoir de l'aide sociale, il m'a répondu que ce n'était pas le cas, mais que c'était plutôt pour pouvoir travailler pour le bureau d'aide sociale. On